

# Pelouses calcicoles xérophiles continentales des corniches arides de la Bourgogne, de la Haute-Marne et des Ardennes

CODE CORINE : 34.332

## Caractères diagnostiques de l'habitat

### Caractéristiques stationnelles et déterminisme

Étages planitiaire et collinéen (jusque vers 500 m).

Climat à tendance semi-continentale ou précontinentale, avec des étés chauds et une pluviométrie peu élevée (500 à 700 mm).

Situation topographique : rebords de corniches, vires rocheuses, plus rarement éboulis fixés des pentes fortes.

Expositions variées, mais très souvent au sud.

Stations très ventées et très ensoleillées.

Roches mères : calcaires durs d'âge jurassique ou primaire, rarement grès schisteux (Ardennes).

Sols très peu épais, squelettiques, souvent de type rendzine, généralement riches en calcaire actif et en matières organiques, de pH 7-7,5.

Pelouses primaires non pâturées, parfois insérées autrefois au sein de systèmes pastoraux extensifs liés au pâturage ovin et caprin.

Action autrefois importante des lapins (presque disparus) ; limitation fréquente des broussailles par les chevreuils dans certains sites.

### Variabilité

L'habitat étant répandu dans une grande partie de la Bourgogne ainsi que çà et là plus au nord, il en découle une certaine variabilité de type géographique, mais aussi de type édaphique et topographique.

Variations de type géographique et climatique :

– sous climat à tendance semi-continentale (Côte-d'Or) : **pelouse à Anthyllide des montagnes et Sesslerie bleuâtre** [*Anthyllido montanae-Seslerietum caeruleae*] avec : Anthyllide des montagnes (*Anthyllis montana*), Œillet des rochers (*Dianthus sylvestris*), Inule à feuilles de spirée (*Inula spiraeifolia*), Laser de France (*Laserpitium gallicum*), Stipe pennée (*Stipa pennata*), Grande orobanche (*Orobanche major*) ;

– sous-climat plus chaud (Saône-et-Loire) : **pelouse à Silène d'Italie et Héliantheme blanchâtre** [*Sileno italicae-Helianthemum cani*] avec : Silène d'Italie (*Silene italica*), Laitue effilée (*Lactuca viminea*), Luzerne naine (*Medicago minima*), Œillet des rochers, rarement Anthyllide des montagnes (*Anthyllis montana*) ;

– sous climat plus froid et plus pluvieux de la Haute-Marne : groupement très rare et appauvri, dépourvu des espèces ci-dessus exceptée l'Inule à feuilles de spirée ;

– sous-climat plus froid et plus pluvieux des Ardennes : **pelouse à Héliantheme des Apennins et Sesslerie bleuâtre** [*Helianthemum apennini-Seslerietum caeruleae*] appauvrie en espèces méridionales, avec : Armoise blanche (*Artemisia alba*), Fétuque pâle (*Festuca pallens*) ;

– principale variation de type édaphique :

– Ardenne primaire sur grès schisteux : variante à Doradille septentrionale (*Asplenium septentrionale*) de la pelouse à

Héliantheme des Apennins et Sesslerie bleuâtre avec : Potentille des rochers (*Potentilla rupestris*), Germandrée scorodaine (*Teucrium scorodonia*), Joubarbe des toits (*Sempervivum tectorum*), Doradille septentrionale.

Variations de type topographique :

– vires rocheuses étroites à sol très peu épais en bordure de falaises : davantage de Mélisque ciliée (*Melica ciliata*), de Fétuques (*Festuca* gr. *ovina*), d'Orpins (*Sedum album*, *S. acre*, *S. rupestre*), moins de Sesslerie bleuâtre (*Sesleria caerulea*) ; ces pelouses de rochers à caractère climacique et continental occupent une place intermédiaire entre les pelouses xérophiles continentales précédentes et les végétations de dalles calcaires [Code UE : **6110\***]. Elles constituent un ensemble très original [*Diantho gratianopolitani-Melicion ciliatae*], très rare en France et de haute valeur patrimoniale, et, bien qu'indiquées à part dans Corine Biotope (Code Corine : 34.35), elles peuvent être rattachées à cet habitat de la directive :

– en Côte-d'Or, **groupement à Alysson des montagnes** (*Alyssum montanum*) ;

– à Givet (Ardennes), **groupement à Fétuque pâle** (*Festuca pallens*) ;

– en Haute-Marne, **pelouse à Germandrée botryde et Mélisque ciliée** [*Teucrio botryos-Melicetum ciliatae*].

### Physionomie, structure

Pelouses rases, presque toujours écorchées, moyennement recouvrantes (30 à 60 %, parfois 80 %), dominées par les hémicryptophytes : Sesslerie bleuâtre (*Sesleria caerulea*), Laïche humble (*Carex humilis*), Fétuque gr. ovine (*Festuca* gr. *ovina*) et les chaméphytes : Germandrée petit chêne (*Teucrium chamaedrys*), Anthyllide des montagnes, Genêt poilu (*Genista pilosa*).

Souvent une strate arbustive constituée de Buis (*Buxus sempervirens*), de Prunier mahaleb (*Prunus mahaleb*), d'Amélanchier à feuilles ovales (*Amelanchier ovalis*), de Cotonéaster à feuilles entières (*Cotoneaster integerrimus*) et, en Côte-d'Or, de Nerprun des Alpes (*Rhamnus alpina*).

Diversité floristique importante avec un pic de floraison printanier (avril-juin) et une seconde floraison très discrète (septembre-octobre).

### Espèces « indicatrices » du type d'habitat

Ail à tête ronde	<i>Allium sphaerocephalon</i>
Fétuque de Bourgogne	<i>Festuca burgundiana</i>
Fétuque pâle	<i>Festuca pallens</i>
Genêt poilu	<i>Genista pilosa</i>
Germandrée des montagnes	<i>Teucrium montanum</i>
Germandrée petit chêne	<i>Teucrium chamaedrys</i>
Globulaire allongée	<i>Globularia bisnagarica</i>
Héliantheme des Apennins	<i>Helianthemum apenninum</i>
Laïche humble	<i>Carex humilis</i>

Mélique ciliée	<i>Melica ciliata</i>
Orpin blanc	<i>Sedum album</i>
Seslérie bleuâtre	<i>Sesleria caerulea</i>
Arabette hérissée	<i>Arabis hirsuta</i>
Buis	<i>Buxus sempervirens</i>
Calament acinos	<i>Acinos arvensis</i>
Centaurée scabieuse	<i>Centaurea scabiosa</i>
Épiaire droite	<i>Stachys recta</i>
Germandrée botryde	<i>Teucrium botrys</i>
Hélianthème blanchâtre	<i>Helianthemum oelandicum</i> subsp. <i>incanum</i>
Hippocrévide à toupet	<i>Hippocrepis comosa</i>
Hornungie des pierres	<i>Hornungia petraea</i>
Petite pimprenelle	<i>Sanguisorba minor</i>
Potentille du printemps	<i>Potentilla neumanniana</i>
Thym précoce	<i>Thymus praecox</i>

### Confusions possibles avec d'autres habitats

Avec les pelouses xérophiles de corniches vicariantes dans les régions de contact [Code UE : 6210\*].

Avec les pelouses xérophiles du *Xerobromion erecti* qu'il côtoie dans la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire ; dans le cas fréquent où les deux habitats cohabitent, le *Xerobromion erecti* s'installe au-delà de la corniche sur le plateau ou en dessous sur la pente [Code UE : 6210\*].

Avec les pelouses-ourlets enrichies en Géranium sanguin (*Geranium sanguineum*) et en Rosier à feuilles de boucage (*Rosa pimpinellifolia*) [Code UE : 6210\*].

### Correspondances phytosociologiques

Pelouses calcicoles xérophiles subatlantiques à précontinentales des rebords de corniches et pentes raides ; sous-alliance : *Seslerio caeruleae-Xerobromenion erecti*, alliance : *Xerobromion erecti*.

Pelouses calcicoles xérophiles de rochers subatlantiques à précontinentales : alliance : *Diantho gratianopolitani-Melicion ciliatae*.

### Dynamique de la végétation

Pelouses généralement primaires, résultant plus rarement de la déforestation de chênaies pubescentes.

#### Spontanée

Après diminution de la pression des herbivores (lapins, chevreuils, cerfs, etc) ou plus rarement abandon pastoral (chèvres, moutons) : densification très lente du tapis graminéen (Seslérie bleuâtre), rarement passage à la pelouse-ourlet [Code UE : 6210\*].

Parallèlement, développement des fruticées par noyaux à partir des arbustes isolés ou par front lorsque la pelouse côtoie une forêt (ce qui est fréquent). **Le Buis lorsqu'il est présent constitue la menace principale pour ces pelouses.** Les périodes de sécheresse provoquent l'élimination d'une partie des broussailles.

Le Pin noir (*Pinus nigra*) et le Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*), le Chêne pubescent (*Quercus humilis*) et le Chêne sessile (*Quercus petraea*) peuvent s'installer, mais leur développement est souvent limité par les conditions extrêmes du milieu.

### Habitats associés ou en contact

Communautés pionnières de l'*Alyso alyssoidis-Sedion albi* à Céraiste nain (*Cerastium pumilum*), Orpin âcre (*Sedum acre*), Orpin doux (*Sedum sexangulare*), Pâturin de Baden (*Poa badensis*) et groupements bryolichéniques terricoles thermophiles [Code UE : 6110\*].

Pelouses xérophiles à Inule des montagnes (*Inula montana*), Trinie glauque (*Trinia glauca*), Renoncule graminée (*Ranunculus gramineus*), Bugrane naine (*Ononis pusilla*) [*Xerobromenion erecti*, Code UE : 6210\*].

Groupements rupicoles à Doradilles diverses (*Asplenium* pl. sp.), Athamanthe de Crête (*Athamanta cretensis*), Daphné des Alpes (*Daphne alpina*) [*Potentillion caulescentis*, Code UE : 8210].

Éboulis à Silène des glariers (*Silene vulgaris* subsp. *glareosa*), Galéopsis à feuilles étroites (*Galeopsis angustifolia*), Rumex à écussons (*Rumex scutatus*), Ibéride intermédiaire (*Iberis linifolia* subsp. *intermedia* var. *loreyi*) [*Stipetalia calamagrostis*, Code UE : 8160\*].

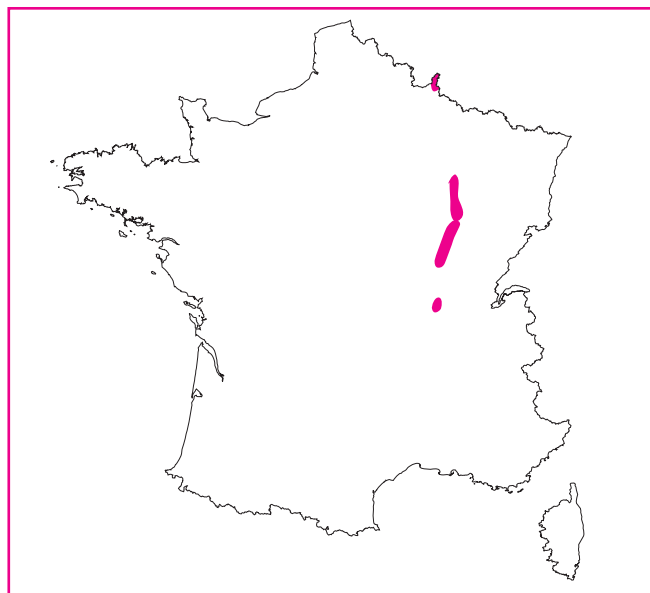
Ourlets xérophiles à Géranium sanguin, Coronille en couronne (*Coronilla coronata*), Rosier à feuilles de boucage, Euphorbe à feuilles de pin (*Euphorbia esula* subsp. *pinifolia*), Trèfle pourpre (*Trifolium rubens*) [*Geranium sanguinei*, Code UE : 6210\*].

Manteaux arbustifs préforestiers à Prunier mahaleb, Genévrier commun (*Juniperus communis*), Buis, Amélanchier à feuilles ovales, Nerprun des Alpes, Cotonéaster vulgaire (plusieurs types) [*Berberidenion vulgaris*, Code Corine : 31.812].

Chênaies pubescentes à Garance voyageuse (*Rubia peregrina*) [*Quercion pubescenti-sessiliflorae*, Code Corine : 41.711].

Chênaies sessiliflores xérophiles et calcicoles.

### Répartition géographique



Ardenne primaire (pointe de Givet) : pelouse à Héliantheme des Apennins et Sesslerie bleuâtre, groupement à Fétuque pâle.

Vallée de la Marne (entre Chaumont et Joinville) : groupement appauvri.

Plateau de Langres et Châtillonnais : pelouse à Germandrée botryde et Mélique ciliée.

Côte-d'Or (d'Is-sur-Tille à Nolay) : pelouse à Anthyllide des montagnes et Sesslerie bleuâtre.

Saône-et-Loire (Mâconnais) : pelouse à Silène d'Italie et Héliantheme blanchâtre.

## Valeur écologique et biologique

Habitat rare à très rare ; tous les types sont très localisés à l'exception de la pelouse à Anthyllide des montagnes et Sesslerie bleuâtre plus répandue entre Is-sur-Tille et Nolay.

Pelouses le plus souvent primaires, ce qui est exceptionnel pour les régions de la plaine française.

Diversité floristique élevée.

Beaucoup d'espèces sont en limite d'aire dans ces pelouses : espèces subméditerranéennes comme l'Armoise blanche, l'Héliantheme des Apennins, espèces d'Europe centrale comme le Vélar odorant (*Erysimum odoratum*), la Potentille des rochers (*Potentilla rupestris*), espèces méditerranéo-montagnardes comme le Laser de France (*Laserpitium gallicum*).

Diversité entomologique très élevée (grande variété des Orthoptères, des Rhopalocères, plusieurs espèces d'Ascalaphes, Mante religieuse, Petite Cigale des montagnes).

Habitat de plusieurs Reptiles : Lézard vert (*Lacerta viridis*), Lézard ocellé (*Lacerta lepida*, Saône-et-Loire) en limite d'aire, Vipère aspic (*Vipera aspis*), Couleuvre verte et jaune (*Zamenis viridiflavus*), Couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima*).

## Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

### États à privilégier

Pelouse rase, ouverte, non pâturée, souvent maintenue par les lapins et les chevreuils.

Pelouse rase plus ou moins ouverte, mosaïquée avec des fruticées à Buis, Prunier mahaleb, Amélanchier à feuilles ovales, Cotonéaster à feuilles entières, Buis et des pelouses-ourlets à Géranium sanguin, non pâturée, souvent maintenue par les lapins et les chevreuils.

### Autres états observables

Pelouse rase plus ou moins ouverte, envahie par le Buis.

## Tendances évolutives et menaces potentielles

Habitat se maintenant relativement bien mais en réduction suite aux enrésinements (Pin noir, Cèdres), plus rarement ouverture

de carrières, embuissonnement (par le Buis). L'habitat est toujours très morcelé et donc relictuel.

Utilisation pour les loisirs : pique-nique avec feux, moto verte, véhicules tout terrain, aires de stationnement pour la varappe, aires de delta-plane.

## Potentialités intrinsèques de production économique

Ces pelouses ont une très faible valeur agricole, accentuée par leur position sur de fortes pentes et des sols superficiels sur graviers et débris rocheux rajeunis par l'érosion. Il est donc difficile d'imaginer leur valorisation par l'agriculture. Elles se trouvent cependant à proximité de secteurs intéressants pour l'agriculture, ce qui devra être pris en compte lors de l'élaboration des mesures de gestion.

## Cadre de gestion

### Rappel de quelques caractères sensibles de l'habitat

Sur les faciès pâturés, possible reprise de la dynamique naturelle de végétation après diminution de la pression des herbivores.

Envahissement par le Buis, lorsqu'il est présent.

Enrésinement (Pin noir, Cèdre...).

Ouverture de carrières.

### Modes de gestion recommandés

Éviter toute action anthropique sur ces pelouses à la dynamique très lente.

Favoriser le maintien d'un broutage par les herbivores sauvages (lapins, chevreuils), plus rarement domestiques (ovins, caprins).

Maintenir un habitat en mosaïque non pâturé en contrôlant la colonisation par le Buis.

### Autres éléments susceptibles d'influer sur le(s) mode(s) de gestion pris en faveur de l'habitat

Très forte vocation patrimoniale.

### Exemple de sites avec gestion conservatoire ou intégrée

Réserve naturelle du Sabot de Frotey.

Balcon de la Verrerie, site géré par le conservatoire des sites de Bourgogne.

## Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Évaluer la possibilité d'un embroussaillage naturel à moyenne échéance (vingt à cinquante ans).

Surveillance et suivi des espèces de haute valeur patrimoniale de l'habitat.

## Bibliographie

ARLOT C. et HESSE J., 1981.

Association de gestion de la réserve naturelle du Sabot de Froey-les-Vesoul (Haute-Saône), 1998.

BOBBINK R. et WILLEMS J.H., 1991.

BRETON R., 1956.

DUTOIT T., ALARD D., LAMBERT J. et FRILEUX P.N., 1995.

HAGÈNE P., 1931.

LACLOS E. (de) et MANOTTE E., 1997.

NICOLAS M. et CHOUGNY A., 1988.

ROYER J.-M., 1973.

ROYER J.-M., 1987.

ROYER J.-M. et BIDAULT M., 1966.

THÉVENIN S. et ROYER J.-M., 1988.

VAN DEN BERGHEN C., 1954.

## Contacts

Office national des forêts de Beaune – Conservatoire des sites bourguignons.